

Fiches Internes

- D-Demain, un soutien aux collectifs
- Accueil des nouveaux
- Fiche de mandat
- Bilan périodique du Mandaté
- Commission

D-Demain, un soutien aux collectifs

Fiche à utiliser lors de la prise de contact avec d'autres collectifs.

A- Présentation générale de D-Demain

- Qui sommes-nous ?

Le collectif D-Demain est né de la rencontre de personnes ayant été frappées par les diverses difficultés de fonctionnement des groupes. Ces dysfonctionnements entravent souvent la bonne mise en œuvre des projets. Les membres fondateurs de D-Demain ont ainsi décidé d'imaginer et d'expérimenter une autre façon de faire vivre un groupe ensemble.

- Comment fonctionnons-nous ?

De manière générale, nous procédons par étapes en privilégiant l'écoute de chacun.

En nous remettant en question régulièrement, nous cherchons à rester les plus efficaces et adaptables possible.

Parmi les outils régulièrement utilisés :

1) Nous avons nous-mêmes mis au point une méthode appelée ERV, que nous éprouvons en permanence :

- 1- (E) Émettre une proposition
- 2- (R) Reformuler ensemble
- 3- (V) Voter

2) De plus, nous nous permettons de tester des propositions même minoritaires pendant un laps de temps pour les expérimenter collectivement.

3) Nous avons mis en place les moyens de prendre en compte les avis/remarques/commentaires internes comme externes avec l'auto-estimation, la possibilité de faire des propositions avec l'outil PARTICIPER•CONVERGER qui permet une transparence permanente des échanges, etc. Les propositions d'amendements sont possibles en tous temps.

- Comment accompagnons-nous ?

Nous mettons à disposition pour les groupes désirant un soutien :

via notre site D-Demain.net:

- des questionnaires d'évaluation,
- des fiches thématiques,
- des articles de réflexion

via des rencontres:

- des interventions de soutien en ligne ou en présentiel,
- des conseils pour l'utilisation de l'outil "Participer-converger", préconisé par D-Demain
- l'accès aux réunions du collectif D-Demain (par visio-conférence, en différé ou via les Comptes Rendus)

B- Les collectifs intéressés : Que pourraient-ils attendre de D-Demain ?

Suite au retour des questionnaires de contact (<https://d-demain.net/questionnaire>), une restitution et un accompagnement sont éventuellement mis en place.

En direct lors de l'entrevue avec le collectif intéressé, on définit les modalités de l'accompagnement (ou non).

Par exemple, type d'interventions, date de prochaine réunion, fréquence du suivi, etc.

Des fiches thématiques répondant aux plus fréquentes questions des collectifs sont mises à disposition (<https://d-demain.net/fiches/>) et peuvent nourrir des débats ultérieurs.

Accueil des nouveaux

Fiche pour organiser le bon déroulé d'une réunion d'accueil des nouveaux arrivants.

Fiche de mandat

Mandat : Pouvoir conféré à une ou plusieurs personnes pour pouvoir exécuter une mission.

Mission : Une mission se définit par des tâches contrôlables par des tiers, effectuées par un ou des mandatés. Une mission est limitée dans le temps (1 an maximum), renouvelable si nécessaire avec processus de re-désignation systématique du ou des mandatés.

Pseudo(s) du/des mandaté(s) :	
Intitulé du mandat :	
Mode de désignation :	Votation sans candidat / Tirage au sort / Votation avec candidat
Occurrence :	1er mandat / Renouvellement
Début du mandat :	.. / .. / ..
Fin du mandat :	.. / .. / ..
Durée totale du mandat :	
Objet du mandat :	
Mission générale : (ce qui est nécessaire, ce qui est interdit)	

Liens utiles :

- Bilan périodique du Mandaté
- Fiche Postes

Bilan périodique du Mandaté

Pseudo(s) du/des mandaté(s) :	
Intitulé du mandat :	
Période :	
COMPTE-RENDU	
Actions achevées :	
Actions en cours :	
Actions à venir :	
AUTO-ESTIMATION	
Satisfactions sur la saison :	
Insatisfactions sur la saison :	

Besoin d'aide ? Si oui, sous quelle forme ?

Liens utiles :

- [Fiche de mandat](#)
- [Fiche Postes](#)

Commission

La commission d'inclusion, médiation et de discipline est composé de 3 membres actifs qui aura pour but de pouvoir juger du bien fondé de l'inclusion de la médiation ou de l'exclusion.

Pour l'inclusion

se référencer aux règles suivantes si le document est bien à jour par rapport au règlement intérieur

: <https://participer.converger.fr/assemblies/d-demain/f/46/proposals/1297>

se référencer aux règles suivantes si la règle d'inclusion à était mise à jour mais que le document n'est pas à jour

Pour connaitre le mandataire des cotisations veuillez se référencer au document :

Question	La personne à-telle respecter le nombre de séance en tant que membre probatoire	Adhère-t-elle à la charte ?	Adhère-t-elle au règlement intérieur?	A t-elle fait sa motivation pour être membre ?(écrit ou enregistré audio)	est-ce que le mandataire de la comptabilité peut affirmé que la personne est à jour de la cotisation?	A-t-elle déjà était exclu cette personne ?	Si oui, précision de son exclusion a t'elle respecter le délai de ré-inclusion? Chapitre III : Jokers et exclusion
	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Pour médiation :

Pour exclusion :

Merci aux personnes tirés aux sorts d'avertir avec une ODJ à une réunion que la procédure n'est pas en adéquation avec le règlement intérieur cette ordre du jour pour rectifier la procédure une date atelier devra être décider pour mettre à jour cette procédure le jour de l'ordre du jour.

Nous remercions les personnes tirés au sort d'avoir pris de leur temps pour faire évoluer la démocratie, nous sommes fier de vous compter parmi nos membres actifs pour plus de démocratie au sein de D-Demain.